



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Aux membres actifs et associatifs

Lieu, date	Berne, le 12 février 2021	N° direct	031 335 11 10
Interlocutrice	Anne Bütikofer	E-mail	direktionssekretariat@hplus.ch

Tarifs ambulatoires: tour d'horizon des derniers développements

Chers Membres,

La stratégie tarifaire de H+ a été présentée lors de la 91^e assemblée générale de l'association, en novembre dernier. Elle a été approuvée à plus de 91% des voix. Selon cette stratégie, H+ s'engage en faveur de structures tarifaires simples, conformes aux prestations et actualisées avec des prix (tarifs), afin de garantir des moyens financiers appropriés pour les hôpitaux, cliniques et institutions de soins. Cela ne comprend pas seulement la révision des structures tarifaires existantes mais inclut aussi la création de forfaits liés aux prestations dans le domaine ambulatoire. A cet effet, [H+ a lancé au début du mois de septembre 2020 avec santésuisse un projet](#) d'élaboration de tels forfaits reposant sur des données de coûts et de prestations. Ceux-ci devront pouvoir être combinés avec une simple structure tarifaire à l'acte et au temps, afin de représenter également les prestations qui ne peuvent pas l'être avec des forfaits. L'objectif de ce projet consiste à rapidement développer et appliquer des forfaits dans le domaine ambulatoire hospitalier. Le projet débouchera sur une proposition de tarification complète pour la rémunération des prestations ambulatoires. Celle-ci permettra de dépasser les blocages dans le domaine de la tarification de l'ambulatoire et de réaliser des comparaisons de l'économicité, déjà acceptées. Elle garantira la perméabilité entre l'ambulatoire et le stationnaire et préparera la voie pour l'EFAS.

Avec votre soutien, les partenaires pourront développer rapidement une structure tarifaire opérationnelle, que nous ferons évoluer chaque année sur la base de données empiriques de coûts et de prestations, comme cela se fait pour les structures stationnaires. Cela assurera un financement durable. Le nouveau système de rémunération devrait être prêt au plus tard à la fin 2022: il reposera sur les forfaits comme élément central et entraînera peu de tâches de contrôle pour les assureurs.

Volonté de collaborer avec les partenaires tarifaires

Parallèlement aux travaux intensifs sur ce projet avec santésuisse, H+ est en contact étroit avec les autres partenaires tarifaires – curafutura, la FMH et la CTM. A l'initiative du conseiller fédéral Alain Berset, un premier tour de table a eu lieu en décembre 2020 avec ces organisations. Au terme de cette rencontre, tous les partenaires ont fait part de leur volonté de collaborer aux deux ouvrages tarifaires, afin que l'organisation nationale, dont les bases légales sont en cours de création au Parlement, prenne un bon départ et puisse fonctionner d'emblée. Même si la

structure concrète de cette organisation tarifaire n'était pas à l'ordre du jour, H+ s'est déclarée ouverte à des solutions de compromis sur cette question également.

Selon H+, seule une organisation tarifaire nationale assurant la maintenance et le perfectionnement des forfaits ambulatoires et du tarif à la prestation, sur pied d'égalité, pourra lever les blocages qui perdurent et rétablir la paix tarifaire. H+ s'engage donc au niveau politique pour une telle solution qui, étonnamment, a recueilli le soutien unanime de la Commission de la sécurité sociale et de la santé du Conseil des États (CSSS-CE) en février 2021. Si cette réforme tarifaire primordiale est également acceptée par le Parlement lors de la session de printemps, la stratégie de H+ aura atteint un important objectif d'étape.

Simulation de TARDOC

La collaboration entre les partenaires doit permettre un échange réciproque d'informations sur les deux projets tarifaires. Tous les partenaires doivent pouvoir participer à la refonte de TARDOC et à la poursuite des travaux sur les forfaits ambulatoires. Il est décisif pour H+ de pouvoir enfin prendre totalement connaissance des bases de TARDOC. Cela n'a pas encore été le cas à ce jour, malgré de réitérées demandes. H+ salue le fait qu'ats-tms SA ait proposé à divers hôpitaux et cliniques, ainsi qu'à des fédérations hospitalières régionales, de simuler le volume de points TARMED par hôpital en comparaison avec TARDOC. Mais il aurait été encore préférable de coordonner cette initiative avec H+. Rappelons ici que les simulations, aussi intéressantes soient-elles, ne pourront en aucun cas remplacer un examen approfondi de TARDOC. Par le passé, H+ a déjà exprimé ses réserves et ses critiques sur TARDOC, en se fondant sur les documents mis à disposition par la FMH et curafutura. A la demande de l'OFSP, H+ a procédé l'an dernier à une évaluation et a soulevé les problèmes suivants:

- Le principe d'une simplification radicale n'a pas été poursuivi. Tout au contraire, puisque des simplifications ont été supprimées.
- TARDOC comporte un ensemble de règles hautement complexe, avec de nombreuses limitations qui pèseront sur les hôpitaux et les cliniques. L'absence d'une documentation précise de ce corpus de règles, qui n'a pas été testé, recèle un énorme potentiel de contestations entre les fournisseurs de prestations et les assureurs. Il suffit de penser à TARMED pour s'en convaincre!
- L'estimation des différentes positions tarifaires repose sur des données de coûts et de prestations nécessitant des relevés détaillés, nombreux et réguliers qui, chaque année, seront un défi et une forte charge pour les hôpitaux et les cliniques.
- TARDOC c'est TARMED, en d'autres termes on fait du neuf avec du vieux!

Concernant l'offre d'ats-tms SA, nous vous livrons ci-dessous notre évaluation, effectuée par le département Tarifs de H+:

- ats-tms SA ne peut pas simuler des revenus, elle ne peut que transcoder le volume de points TARMED sur le volume de points TARDOC. Il s'agit donc d'une simulation du volume de prestations, qui repose sur un transcodage que l'on ne connaît pas, fondé sur de nombreuses suppositions et susceptible d'être entaché d'erreurs.
- Selon les informations dont nous disposons, TARDOC a été normalisé plutôt en faveur des hôpitaux, resp. de leur palette de prestations. La grille quantitative TARMED des hôpitaux conduirait à une normalisation plus stricte, ce qui entraînerait un volume de prestations inférieur avec TARDOC.
- On peut supposer que les simulations d'ats-tms SA par hôpital avec TARDOC fassent apparaître un volume plus élevé que celui de TARMED. Cela pourrait inciter les hôpitaux à soutenir TARDOC, ce qui est bien le but poursuivi par ats-tms SA avec sa proposition de simulation.
- Il convient néanmoins de ne pas négliger les points importants suivants:
 - Le concept de normalisation prévoit que les deux espaces contractuels «hôpital» et «cabinet médical indépendant» fassent l'objet d'un monitoring séparé, et en particulier qu'ils soient corrigés indépendamment l'un de l'autre.

- Les cabinets médicaux pourront sans problème respecter la fourchette convenue alors que les hôpitaux seront, c'est certain, au-dessus. Cela entraînera des corrections ultérieures pour les hôpitaux et le volume de prestations prétendument plus important sous TARDOC sera corrigé à la baisse.
- On ne sait pas ce qui se passera avec les valeurs du point. De nouveaux accords devront être conclus à cet égard sous TARDOC, car ceux en vigueur pour TARMED ne pourront pas être reconduits. Dans de nombreux cantons, des procédures de fixation sont en cours, dont l'issue est incertaine. Il est donc faux d'évoquer des simulations de revenu sous TARDOC.

Ces évaluations doivent être consolidées au moyen d'une transparence, qui reste entièrement à établir, sur les bases de données, les principes de tarification, les modèles de calcul, les instruments de transcodage et de simulation et les corpus de règles, y compris les explications. H+ informera continuellement ses membres sur l'état de la collaboration avec curafutura et la FMH et sur les enseignements à en tirer. Le Secrétariat central traitera ce sujet lors de la Conférence active de la somatique aigüe du 18 mars 2021, ainsi qu'à l'occasion des Meetings régionaux. Nous vous tiendrons également au courant via eFlash. H+ prie les membres de soutenir cette procédure structurée.

Pour toute demande concernant l'outil de simulation TARDOC, [Christoph Schöni](#), responsable du département Tarifs, reste à votre disposition. En cas de questions sur la politique tarifaire et les travaux en lien avec les partenaires, [Anne Bütikofer](#) vous répondra volontiers.

Nous vous remercions d'avoir pris connaissance de ce qui précède et vous adressons, Chers Membres, nos salutations les meilleures



Anne Bütikofer
Directrice